

Conditions générales de CRIBRI Sàrl

1. Généralité

Ces conditions générales sont traduites de la version allemande. En cas des différences, c'est la version allemande qui est valable.

Nos conditions générales sont valables pour toutes les relations d'affaires, les ventes et d'autres actes juridiques, si par écrit d'autres accords n'ont pas rencontré.

Nous ne reconnaissons pas les conditions d'exploitation générales de l'acheteur / commettant.

2. Offres

Nos offres sont sans engagement par rapport à la quantité, le prix, délai de livraison et possibilité de livraison. Avec la commande d'une marchandise, le commettant explique obligatoirement de vouloir acquérir la marchandise commandée ou le service.

Des commandes, conventions, garanties etc. inclusivement par nos collaborateurs, ont besoin à la validité notre confirmation écrite. La forme écrite ne peut pas être exclue oralement.

Au commettant les dessins remis, les devis estimatifs et d'autres documents ne peuvent être utilisés par celui-ci ni à l'imité ni n'être rendu accessible au troisième. Ils sont destinés seulement pour la commande respective et l'entretien de la marchandise livrée. Aux documents, le droit d'auteur nous appartient. Nous nous réservons des changements de construction vers les dessins. Des indications des masses et poids résultent après les meilleures connaissances.

3. L'étendue et livraison

Pour l'étendue de la livraison comme pour tous les détails de la commande est décisive seul notre confirmation de commande écrite (la facture, ou l'offre contre-signée, retournée).

Tous temporairement devant cette acceptation de commande aux accords couchés écrits ou oraux (des offres) sont dépassés par la confirmation de commande et sont débarrassés.

4. Le délai de livraison

Le délai de livraison (environ 4 semaines) commence dès que tous les détails de l'exécution sont mis en évidence et la confirmation de commande écrite est confirmée avec l'acompte par l'acheteur. Elle est respectée par nous, mais à considérer seulement comme approximativement.

5. Les prix

Tous les prix sont valables dès le lieu d'exécution, en plus la taxe sur la valeur ajoutée actuelle et les frais d'emballage.

Les frais de service, les frais de livraison et les frais d'expédition se présentent séparément à moins que ce soit convenu par écrit autrement.

Les prix sont considérés toujours en francs suisses, si ce n'était pas convenu et confirmée une autre monnaie.

6. Les conditions de paiement

Sans aucun accord discordant confirmé, nos livraisons sont à payer comme c'est indiqué ci-dessous :

- 1/3 du montant de commande immédiatement à la confirmation de commande écrite
- les 2/3 restants du montant de commande doivent être arrivés 2 jours avant le délai de livraison fixé sur notre compte bancaire

Nous recommandons le paiement sûr et rapide via Electronic Banking ou Yellownet.

7. La réserve de propriété

Les marchandises livrées restent jusqu'au paiement complet dans notre propriété. Si une revente résulte aussi sans nos connaissances, l'exigence de prix d'achat passe en considération de la réserve de propriété élargie dans chaque piège contre le troisième tout simplement sur nous.
L'acheteur ne peut pas engager la marchandise à la troisième partie et ne pas transmettre à la sécurité.
L'acheteur est obligé à nous annoncer des accès des troisièmes sur la marchandise livrée sous la réserve de propriété.

8. Des services

Nous livrons à l'acheteur volontiers les renseignements de contact nécessaires des paysagistes professionnels et fournisseurs de pierre pour une installation et remplissage correcte de nos marchandises.
Par ces troisièmes, les dégâts apparaissant ou un faux traitement de nos marchandises peuvent être réclamés seulement directement à l'égard de ces troisièmes.

8.1 Montages

Lors de l'installation de nos marchandises sont à prendre en considération les qualités de nature différentes. Les données techniques ainsi que la direction d'installation sont à cesser forcément et appliquer à l'événement adapté. A l'incertitude, les expertises correspondantes des experts sont à atteindre.
L'installation résulte dans chaque cas dans la responsabilité de l'acheteur. Quelques conséquences en raison de l'installation ne vont pas à nos charges.

Les indications sont valables pour les services de consultation apportés par nous d'après le sens dans ces conditions générales.

9. Autorisations officielles ou autres

Avant la demande auprès de nous, le client doit avoir obtenu elle-même les autorisations officielles nécessaires au service public de surveillance des travaux ou autres, des manquements de cela et des conséquences résultants ne vont pas à nos charges.

10. Responsabilité

L'acheteur doit examiner la marchandise livrée et blâmer par écrit des manques reconnaissables immédiatement au plus tard 14 jours après la livraison.

L'acheteur doit tenir des avaries de transport visibles sur la confirmation de livraison du transporteur, avec la note "avarie de transport".

Des manques dissimulés doivent être blâmés immédiatement par écrit après constatation.

La pleine charge de la preuve rencontre l'acheteur pour toutes les conditions de droit, en particulier pour le manque, pour la date de l'établissement des fautes et pour l'opportunité de la réclamation.

Si nous ne recevons aucune occasion de contrôler le manque réprimandé, l'acheteur perd ses droits.

Aux manques prouvés, nous éliminons gratuitement après notre choix les manques ou livrons contre la remise de la marchandise réclamée le remplacement. D'ailleurs la suppression de marchandises et l'échange sont exclus

En cas des suppressions de prévenance, nous sommes autorisés à entreprendre une raisonnable réduction, de nous à destiner, pour la moins-value et les frais d'action de la créance.

D'autres réclamations que les réclamations appelées avant, sont exclus, en particulier concernant du transport, de l'installation ou le remplissage par des troisièmes.

11. Place de réalisation et tribunal

La place de réalisation pour tous les actes juridiques des CRIBRI Sàrl, ainsi que le tribunal dans le cas des litiges est Châtel-St-Denis.

Le droit s'adresse à la loi de la Confédération suisse.